

Bilan d'action

Un environnement politique favorable grâce à une coordination renforcée

© IFRPI/Milo Mitchell

Pays : Nigéria
Thème : Coordination de l'action grâce à l'amélioration des capacités fonctionnelles
Sous-thème : Renforcement des capacités pour une meilleure coordination avec les secteurs ou les groupes

Date : 2024

Résumé



Pour garantir la mise en œuvre effective des politiques et des interventions visant à mettre fin à la malnutrition, la nutrition doit être placée au-dessus du niveau sectoriel. À cette fin, le Nigéria a mis en place un système coordonné pour s'assurer que la question de la nutrition était abordée

dans tous les secteurs ainsi qu'aux niveaux national et local, comme décrit dans le Plan d'action national multisectoriel pour l'alimentation et la nutrition, qui a conduit à la création du Conseil national de la nutrition au Nigéria.



ODD





Objectifs du bilan d'action

Ce dossier d'action vise à :

- démontrer l'importance et la faisabilité de travailler dans un cadre multisectoriel pour accroître l'efficacité ;
- montrer comment adapter les organismes de coordination aux niveaux national et infranational.



Période couverte

2014 à 2023



Qu'est-ce qui a été fait ?

La structure de coordination et de gouvernance de la nutrition au Nigéria a connu des changements importants au fil des ans. Auparavant, les interventions en matière de nutrition étaient largement verticales, menées par diverses institutions gouvernementales, organisations non gouvernementales et partenaires de développement qui mettaient en œuvre des programmes distincts qui se chevauchaient souvent. Il en résultait une fragmentation et un manque d'efficacité dans la fourniture des services de nutrition.

Au cours de la dernière décennie, le Nigéria a considérablement renforcé ses structures de coordination et de gouvernance en matière de nutrition, y compris au niveau infranational. Le pays a rejoint le Mouvement pour le renforcement de la nutrition (SUN) en 2011 et s'est engagé à améliorer les résultats nutritionnels en mettant en œuvre des interventions fondées sur des données probantes et en renforçant la gouvernance et la coordination en matière de nutrition.

Le Nigéria a élaboré un plan d'action stratégique national pour la nutrition (NSPAN I pour la période 2016-2020 et NSPAN II pour la période 2021-2025), établissant ainsi un dispositif institutionnel complet et un cadre juridique

pour la mise en œuvre des programmes alimentaires et nutritionnels dans le pays. Ce plan décrit des objectifs axés sur des cibles, des actions et des parties prenantes, notamment des institutions gouvernementales, des organisations de la société civile et des partenaires de développement. Il visait également à mettre en place des organes de coordination à différents niveaux. Créé en 2017, le Conseil national de la nutrition est l'organe décisionnel interministériel le plus élevé en matière de nutrition au Nigéria. Ce conseil est présidé par le vice-président du Nigéria et se compose de représentants de divers ministères, notamment les ministères de la Santé, de l'Agriculture, de l'Éducation, du Budget et de la Planification économique, des Questions féminines, des Affaires humanitaires et de la Lutte contre la pauvreté, ainsi que des Finances.

D'autres organes de coordination ont également été créés, comprenant des représentants des ministères, départements et institutions concernés, des partenaires de développement, des organisations de la société civile et du secteur privé. Ils fournissent des conseils stratégiques et des orientations pour la mise en œuvre d'interventions alimentaires et nutritionnelles dans leurs localités respectives.





Au niveau national, par exemple, le Comité national sur l'alimentation et la nutrition a été créé au sein du ministère du Budget et de la Planification économique, tandis que le Groupe de travail technique national sur la nutrition a été créé au sein du ministère de la Santé et que le Comité d'État sur l'alimentation et la nutrition a été créé au sein du Bureau du budget et de la planification de l'État. Des comités gouvernementaux locaux sur l'alimentation et la nutrition et des comités de quartier ont été mis en place au niveau infranational. Enfin, le Comité technique de l'alimentation et de la nutrition est chargé d'apporter un soutien technique aux conseils nationaux, étatiques et locaux de l'alimentation et de la nutrition afin de les aider à mettre en œuvre les politiques et les programmes.

Une ligne budgétaire nationale pour la nutrition a également été créée en 2016 afin d'accroître la disponibilité des ressources pour les programmes de nutrition. Elle sert à financer les interventions en matière de nutrition dans divers ministères, notamment ceux de la Santé, de l'Éducation et de l'Agriculture. Des départements de nutrition ont aussi été créés dans plusieurs ministères entre 2022 et 2023.

Les points forts de ces dispositions institutionnelles sont les suivants :

- L'approche multisectorielle et multipartite, dans laquelle le mécanisme de coordination implique plusieurs secteurs et parties prenantes, garantit la prise en considération et l'utilisation d'un éventail de perspectives et d'expertises lors de la conception et de la mise en œuvre des politiques et programmes alimentaires et nutritionnels.

- Les rôles et les responsabilités sont clairement définis, ce qui permet d'éviter la duplication des efforts et d'assurer une coordination efficace.
- Des lignes de responsabilité selon lesquelles chaque structure doit rendre compte à la structure immédiatement supérieure garantissent que tous les acteurs sont responsables de leurs actions et de leurs décisions.
- La participation au mécanisme de coordination des chefs traditionnels et communautaires, des groupes d'hommes et de femmes et des organisations de jeunes garantit l'intégration des perspectives communautaires dans la conception et la mise en œuvre des politiques et programmes alimentaires et nutritionnels.
- Une approche axée sur les données, dans laquelle le mécanisme met l'accent sur l'utilisation de données et d'éléments probants dans la prise de décision, contribue à garantir que les politiques et les programmes sont fondés sur des faits et destinés à ceux qui en ont le plus besoin.

Dans l'ensemble, le renforcement du mécanisme de coordination de la politique alimentaire et nutritionnelle au Nigéria nécessite une approche multipartite impliquant un éventail de parties prenantes et d'actions à différents niveaux, afin de garantir la mise en œuvre efficace des politiques et des programmes visant à améliorer l'état nutritionnel des Nigériens et à réduire la faim et la malnutrition.



Que feriez-vous différemment ?

Cependant, la structure de coordination et de gouvernance de la nutrition au Nigéria est toujours confrontée à des problèmes importants, notamment le financement limité des programmes de nutrition, la faible mise en œuvre des politiques et des programmes, et l'inadéquation du suivi et de l'évaluation des interventions en matière de nutrition.

Plusieurs mesures pourraient améliorer la mise en œuvre du système de coordination de la nutrition :

- Augmenter les investissements financiers pour assurer la fonctionnalité du mécanisme de coordination, qui requiert des ressources financières et humaines importantes qui ne sont pas toujours disponibles, en particulier au niveau infranational ;
- Mettre en place un système de suivi et d'évaluation renforcé afin de mesurer efficacement les progrès accomplis en faveur de l'obtention de résultats ;
- Susciter une volonté politique à long terme. L'engagement politique a parfois été limité en raison de changements de gouvernance et de direction dans les départements et les ministères, ce qui a eu des conséquences sur l'allocation des ressources et le soutien accordé à la mise en œuvre des politiques et des programmes.



Adaptation et applicabilité

Pour adapter ces efforts, il sera important de :

- **Se doter d'un financement suffisant, en garantissant la disponibilité des ressources financières nécessaires à la structure aux niveaux national et infranational ;**
- **Renforcer les capacités des structures nationales et infranationales, par exemple en proposant des formations et une assistance technique, en renforçant les systèmes de suivi et d'évaluation et en promouvant l'apprentissage et le partage des connaissances ;**
- **Veiller à ce que le processus soit inclusif, et notamment à ce que les populations marginalisées, telles que les femmes, les enfants et les personnes handicapées, soient équitablement représentées ;**
- **Renforcer les partenariats fondés sur des objectifs communs et une collaboration efficace avec les partenaires de développement, les organisations de la société civile et le secteur privé ;**
- **Élargir la portée des structures de nutrition, par exemple en transformant les divisions ou unités de nutrition en départements de nutrition au niveau infranational, afin d'accroître la visibilité des services de nutrition.**



Prochaines étapes

Les prochaines étapes comprennent :





- L'intégration d'un budget spécifique à la nutrition pour lutter contre la malnutrition ;
- L'augmentation du nombre de ministères disposant d'un département de nutrition.



© National Nutrition Technical Working Group



Informations supplémentaires

-  Adoption du plan de nutrition
-  Projet de partenariat pour l'amélioration du système nutritionnel nigérian dirigé par la société civile
-  Politique nationale sur l'alimentation et la nutrition au Nigéria (NPFN) – 2016
-  Plan d'action national multisectoriel pour l'alimentation et la nutrition (NMPFAN) 2021-2025

 Scaling Up NUTRITION

S'ENGAGER • MOTIVER • INVESTIR

Scaling Up Nutrition Movement
c/o SUN Movement Secretariat
Villa Le Bocage, Palais des Nations
CH-1211 Geneva, Switzerland
+41 (0) 22 917 7283
info@scalingupnutrition.org
www.scalingupnutrition.org